

## Appel d'offres - Critères - Projets de dialogue 2024

**"Santé : main dans la main pour la prévention, la guérison, la réhabilitation et l'intégration" - tel est le leitmotiv du sixième appel à projets de la Fondation du Centenaire Raiffeisen. Les dossiers de projet peuvent être déposés jusqu'au 31 mai 2024. Les projets de dialogue d'une durée de plusieurs années (valeur indicative de 2024 à 2026) seront soutenus par des moyens financiers de la Fondation du Centenaire Raiffeisen.**

Cet appel d'offres s'adresse aux associations ayant leur siège en Suisse :

Les projets doivent répondre aux **critères** thématiques suivants en **termes de contenu** :

1. Le projet a pour objectif de contribuer à la santé de la population suisse par le biais d'initiatives.
2. Le projet implique activement la population dans la gestion de sa santé.
3. Le projet présente un lien avec les valeurs coopératives : Libéralité, solidarité et démocratie.
4. Le projet est exclusivement d'utilité publique et vise à apporter un bénéfice concret à la population suisse.
5. Le projet est politiquement et confessionnellement neutre.
6. Le projet est réalisable et rentable et exploite son propre potentiel d'impact.

Veillez tenir compte des **critères formels** :

Demandes de 5 pages/diapositives maximum au format "pdf" (1 Mo maximum)

Contenu des requêtes :

- Page de garde : désignation du projet
- Summary : Aperçu du projet
- Porteur de projet : présentation, forme juridique, personnes, historique, etc.
- Présentation du contenu du projet, groupe cible, objectifs, activités, déroulement
- Budget : aperçu des coûts et des recettes

Les projets doivent être envoyés **par voie électronique** à [jubilaeumsstiftung@raiffeisen.ch](mailto:jubilaeumsstiftung@raiffeisen.ch) **au plus tard le 31 mai 2024**. Les projets reçus après le 31 mai 2024 ne seront pas pris en compte.